

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mars 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MAGLICA) - M. DESEILLE (pouvoir Mme CHEVALIER) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. EL HASSOUNI (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme JUBAN (pouvoir Mme TROUWBORST)

Membres absents : M. ALLAERT - Mme BERNARD - Mme VANDRIESSE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Programme de rénovation urbaine de la Fontaine d'Ouche - Aménagement du quai des carrières blanches - Concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté -Bilan

Monsieur Pribetich, au nom de la commission de l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 8 novembre 2010, le Conseil Municipal a défini les objectifs et les modalités de la concertation avec le public, prévue par l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme, préalablement à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur un secteur longeant le quai des carrières blanches intéressant les terrains compris entre le canal de Bourgogne au nord, une partie du quai Nicolas Rolin à l'est, la première frange urbaine de la Fontaine d'Ouche à l'ouest et l'allée de Grenoble au sud.

Il est aujourd'hui proposé de dresser le bilan de cette concertation, qui s'est déroulée depuis la réunion publique du 12 janvier 2011 jusqu'à la tenue d'une exposition du 6 février au 5 mars 2012.

Est annexée au rapport une note de synthèse retraçant les modalités de la concertation et établissant son bilan. Ses annexes (plan de situation, articles de presse et d'information publiés) ainsi qu'un tableau des observations émises dans le cadre de l'exposition qui s'est tenue du 6 février au 5 mars 2012 et des réponses apportées par la Ville, font l'objet d'un tiré à part.

Ces documents seront joints à la délibération.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'écologie urbaine, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du bilan de la concertation organisée selon les dispositions de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur un secteur intéressant les terrains compris entre le canal de Bourgogne au nord, une partie du quai Nicolas Rolin à l'est, la première frange urbaine de la Fontaine d'Ouche à l'ouest et l'allée de Grenoble au Sud.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pierre Ribetich

Pour le Maire, l'Adjoint délégué à
l'urbanisme et au Plan Local d'Urbanisme
Pierre PRIBETICH

PUBLIÉ LE 22/03/2012

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



FONTAINE D'OUCHE

QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES

**FONTAINE D'OUCHE – QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES
CONCERTATION PRÉALABLE A LA CRÉATION DE LA
ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ**

BILAN

➤ **Annexes à la note de synthèse**

Plan de situation

Revue de presse

➤ **Tableau des observations émises dans le cadre de l'exposition qui s'est tenue du 6 février au 5 mars 2012 et des réponses apportées par la Ville.**

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



PLAN DE SITUATION

Quartier de la Fontaine
d'Ouche



SOMMAIRE

- **Dijon Scope, édition du 14 janvier 2011 : « Dijon : la rénovation du Quartier Fontaine d'Ouche... »**
- **Le Bien public, édition du 17 janvier 2011 : « Fontaine d'Ouche : le point sur la rénovation du quartier »**
- **DIJON MAG, édition de février 2011**
- **VOO TV, Le Grand Rendez-VOO, 1^{er} décembre 2011 : « Ma ville d'hier et de demain : Jonathan SINGAYE reçoit Pascale JACOTOT, paysagiste du projet d'aménagement du Quai des Carrières Blanches, et Laurent GRANDGUILLAUME, adjoint au maire de la Ville de Dijon... »**
- **Le Bien Public, édition du 30 janvier 2012 : premier avis de publication**
- **Le Bien Public, édition du 15 février 2012 : second avis de publication**
- **Affichage en mairie centrale et mairies annexes de la Ville de Dijon**

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012





Edition du 14 janvier 2011

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 JANV 2012



Signature

dijOnscOpe

L'information indépendante en Bourgogne

Flash Actu

DIJON

Dijon : La rénovation du quartier Fontaine d'Ouche passe à la vitesse supérieure



par [François Aubert](#) | dijOnscOpe | ven 14 jan 11 | 07:55



J'aime 18

Partager :

Le cœur du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon est en pleine mutation. Mercredi 12 janvier 2011, lors d'une réunion publique d'information, François Rebsamen, sénateur-maire de Dijon, a fait le point avec les habitants sur l'avancement des travaux de renouvellement urbain dans le quartier. Pour cerner les enjeux de ce chantier d'envergure, dijOnscOpe a interrogé Laurent Grandguillaume, adjoint au [...]

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



LE BIEN PUBLIC

Editions du lundi 17 janvier 2011

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



LE BIEN PUBLIC

FONTAINE-D'OUCHÉ

Le point sur la rénovation du quartier

le 17/01/2011

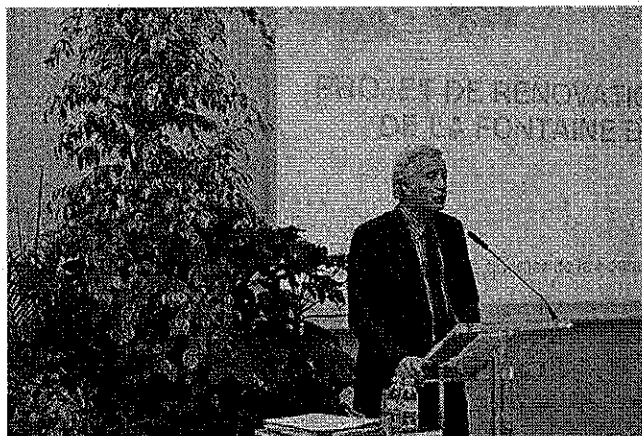


Une assistance nombreuse avec, au premier rang, tous les élus concernés. Photo Denis Messelet

FONTAINE-D'OUCHÉ

Le point sur la rénovation du quartier

le 17/01/2011



François Rebsamen a dévoilé le futur visage de la Fontaine-d'Ouche. photo Denis Messelet - Denis Messelet

François Rebsamen, maire de Dijon, a dévoilé, devant une salle comble à la Maison de quartier, le projet de requalification du quartier de la Fontaine-d'Ouche qui a été intégré, en 2007, aux sites prioritaires de la Convention de rénovation urbaine de l'agglomération.

Rappelant en préambule les grands objectifs du programme qui sont : développer l'attractivité interne via un centre commercial rénové, maintenir la qualité de l'habitat social existant, développer la mixité sociale, renforcer l'offre en services publics et améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. François Rebsamen a souligné que nombre de réalisations sont aujourd'hui achevées, comme le boulevard Bachelard et sa liaison piétonne avec la rue du Tire-Pesseau ou les travaux d'amélioration de l'habitat, ainsi que plusieurs équipements publics.

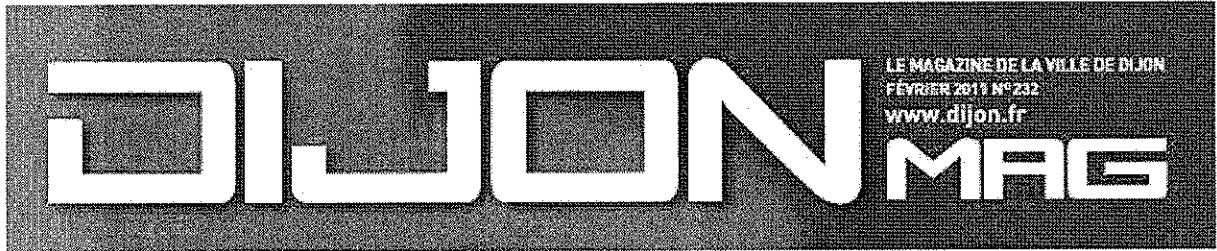
Le sénateur-maire a ensuite dévoilé les plans de réhabilitation du centre commercial qui constitue un enjeu majeur, détaillant les étapes successives : création de locaux provisoires pour les commerçants, désamiantage, arasement de certaines parties, construction de logements sociaux sur les abords, etc.

François Rebsamen s'est ensuite intéressé à l'opération "quai des Carrières-Blanches", qui offrira une promenade longue d'un kilomètre environ, ainsi qu'une passerelle permettant d'accéder au lac Kir, ainsi que des constructions respectueuses du site.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012





Edition de février 2011

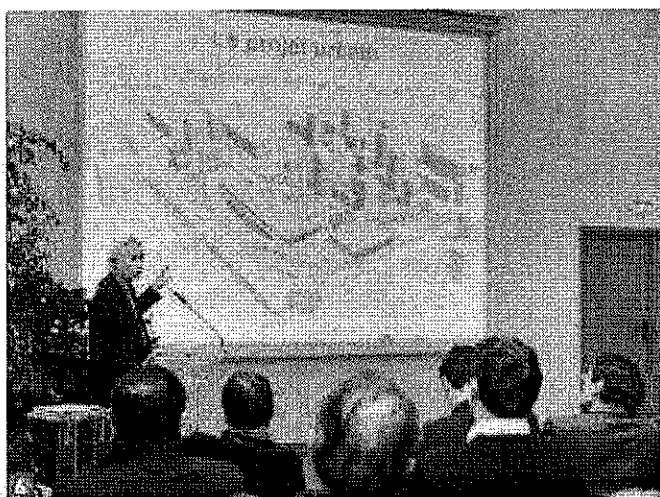
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



DIJON MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON
FÉVRIER 2011 N° 232
www.dijon.fr



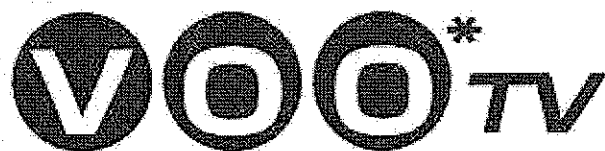
1 Inauguration du nouveau gymnase de l'école Flammarion le 15 janvier en présence de Jean-Yves Pian, conseiller général du canton de Dijon VIII, et de Hamid El Hassouni, président de la commission de quartier des Grésilles. Ce bâtiment basse consommation a été financé entièrement par la ville à hauteur de 750 000 euros. 2 Cérémonie des vœux aux institutions vendredi 7 janvier à l'Auditorium. L'occasion, pour le sénateur-maire François Rebsamen, de remercier l'ensemble des acteurs qui œuvrent au quotidien pour le développement de la région, du département et de la ville. 3 Le collectif Réseau animation des quartiers Nord de Dijon invitait les habitants le 8 janvier dans la cour de la MJC Maladière et du centre social Balzac pour la 9^e Fête des sapins. Après le ramassage des arbres par un attelage de deux chevaux, les Dijonnais se sont retrouvés autour d'un grand feu de sapins pour apprécier les spectacles proposés par la compagnie Clair-obscur et l'Association socioculturelle et sportive (ASCS) Balzac. 4

Avec en ouverture le spectacle « Nuit blanche chez Francis », le 14 janvier au Théâtre de la Fontaine-d'Ouche, le ton de l'édition 2011 du festival de la Fontaine du rire était donné : toutes les formes du rire, du plus burlesque au plus grinçant, se croiseront durant encore plusieurs semaines pour un public toujours enchanté. 5 Le 10 janvier, au gymnase Marcelle-Pardé, le sénateur-maire présentait aux Dijonnais le budget primitif 2011 adopté par le conseil municipal en décembre dernier. Dix réunions se succéderont ainsi jusqu'à la mi-février, dans tous les quartiers, afin d'informer au mieux les habitants. 6 Le sénateur-maire présentait le 10 janvier, à la maison de quartier de la Fontaine-d'Ouche, lors d'une réunion publique, le projet de rénovation urbaine du quartier dans son ensemble, à savoir la requalification du centre commercial et l'aménagement du quai des Carrières-Blanches le long du canal.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012





Le Grand Rendez-VOO, émission du 1^{er} décembre 2011

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



COMMENT NOUS REJOINDRE | NOUS CONTACTER | PARTENAIRES | A VOUS DE JOUER

VooTV
La télé qui vous regarde

→ Accéder aux vidéos
» cliquez ici

Rechercher : indiquez un mot-clé

LE GRAND RENDEZ-VOO
C'est ça

« RETOUR A LA LISTE DES ÉMISSIONS

Alerte vidéo

Sélectionnez les émissions pour lesquelles vous souhaitez être informé dès l'ajout de nouvelles vidéos :

<input checked="" type="checkbox"/> Culture	<input checked="" type="checkbox"/> DFOC
<input checked="" type="checkbox"/> Sport	<input checked="" type="checkbox"/> Fête à VOO
<input checked="" type="checkbox"/> PUB	<input checked="" type="checkbox"/> Viens dans ma Rue
<input checked="" type="checkbox"/> Associez-voO	<input checked="" type="checkbox"/> Le Grand Rendez-Voo
<input checked="" type="checkbox"/> Quoi De neuf Docteur	<input checked="" type="checkbox"/> L'Entreprise en Bourgogne
<input checked="" type="checkbox"/> Partenaire	

et indiquez votre adresse e-mail :

Le Grand Rendez-VOO du 1 décembre 2011 (partie 1)

<http://www.vootv.fr/video.php?key=44sQk05HVX>

Présentation des grands principes du projet du Quai des Carrières Blanches par Pascale JACOTOT, paysagiste du projet (Sequana Paysage) et Laurent GRANDGUILLAUME, adjoint au maire de la Ville de Dijon délégué à la jeunesse à la vie associative et à la démocratie locale (1^{er} décembre 2011).

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



LE BIEN PUBLIC

Edition du lundi 30 janvier 2012

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



Annonces officielles

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

COMMUNE DE CORCELLES-LES-MONTS

Par délibération du 15 décembre 2011, le conseil municipal a adopté le droit de préemption sur les zones urbaines du nouveau plan local d'urbanisme.

COMMUNE DE SAVIGNY-SOUS-MALAIN

AVIS DE MISE A ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'article de Madame la maire de Savigny-sous-Malain du 3 janvier 2012, le zonage d'assainissement sera soumis à enquête publique durant 22 jours du 27 janvier 2012 au 27 février 2012 inclus.

Mme Chantal DUBREUIL assurera les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé : - Un dossier sera déposé à la mairie de Savigny-sous-Malain aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et commenter éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, Mairie de Savigny-sous-Malain, lequel les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Savigny-sous-Malain les : Vendredi 27 janvier 2012 de 9 h 00 à 12 h 00 Samedi 28 janvier 2012 de 9 h 00 à 12 h 00 Lundi 27 février de 13 h 30 à 16 h 30 afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

RECTIFICATIF A L'ANNONCE N° 2588777 PARUE LE 28.01.2012

COMMUNAUTES DE L'AGGLOMERATION DJONNAISE VILLE DE DIJON FONTAINE D'OUCHE - QUAI DES CAÏRES BLANCHES

Dans le cadre de la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC), conformément à ce qui a été indiqué dans l'annonce du 28 janvier 2012, l'opération publique se déroulera non pas du 2 février au 11 mars mais du 6 février au 5 mars 2012.

Cette-ci présente le projet d'aménagement du quai des Caïres Blancs situé le long des berges du canal de Bourgogne au périphérie Nord-Ouest du quartier de la Fontaine d'Ouche.

Cette exposition ainsi que l'étude d'impact sont consultables à la mairie annexée de la Fontaine d'Ouche du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Exceptionnellement le lundi 6 février l'exposition n'est consultable qu'à partir de 13 h 30.

A cette occasion, un cahier des observations est mis à la disposition du public.

JUDICIAIRES ET LÉGALES - DIVERS

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

met en vente 3 véhicules essence 2 places avec CT OK 34-574-YG - PEUGEOT 108, mis en service le 16/06/1993, 133.227 km, prix minimum de vente à 300 €

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, agence Bourgogne Est, services généraux, 11 C rue René Char, 21000 Dijon.

MARCHÉS PUBLICS

Procédure adaptée

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Désignation et adresse de pouvoir adjudicateur : ORVITIS 17, boulevard Voltaire BP n° 20104 - 21001 Dijon cedex www.orvitis.fr

2. Objet du marché : REHABILITATION D'UN BATIMENT DE 4 LOGEMENTS A MERCEUL, 28 RUE DU BOURG.

3. Mode de passation : Procédure adaptée (article 281-5 du code des marchés publics).

4. Renseignements relatifs aux lots : Lot n° 1 : Terrassement - V.R.D. Lot n° 2 : Démolition - Mazonnerie Lot n° 3 : Revêtement de façade Lot n° 4 : Charpente - Couverture - Canalisation bois Lot n° 5 : Menuiserie extérieure Lot n° 6 : Menuiserie intérieure Lot n° 7 : Double vitrage - Cloisons - Plafonds - Isolation Lot n° 8 : Revêtement de sols - Faïences Lot n° 9 : Plancher - Revêtement muraux Lot n° 10 : Electricité Lot n° 11 : Plomberie - Sanitaire Lot n° 12 : Chauffage - V.M.C. Lot n° 13 : Démantèlement

5. Financement du marché : Le marché peut être financé en application des articles 105 et suivants du code des marchés publics.

L'opération fait l'objet d'un financement mixte.

6. Critères de jugement : Critères hiérarchisés de sélection des candidatures :

- 1. Moyens humains et financiers du candidat
2. Références pour des opérations de même nature et de même importance
3. Qualification de l'entreprise pour les candidats au lot n° 13 (démantèlement).

Critères pondérés de jugement des offres :

- Prix : 70 %
- Valeur technique de l'offre : 30 % au vu du mémoire technique remis dont les éléments suivants sont détaillés dans le règlement de consultation.

7. Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation sera envoyé après demande par télécopie 03.80.36.20.35, par le site www.orvitis.fr ou par courrier à la même adresse qu'au point 1, ou sera remis contre récépissé à la même adresse bureau 315.

8. Date et heure limites de réception des offres : Lundi 27 février 2012 à 12 heures

9. Renseignements : Renseignements techniques : Service investissement, tél. 03.80.36.20.35, fax. 03.80.36.26.26 ou maître d'œuvre : Thierry CORNUJ, tél. 03.80.88.09.89, fax. 03.80.82.24.87

Renseignements administratifs : Service marchés publics, tél. 03.80.92.06.06, fax. 03.80.36.26.26

10. Date d'envoi de l'avis à la publication : Jeudi 26 janvier 2012.

Procédure formalisée

AVIS DE MARCHÉ

Section I : Pouvoir adjudicateur 1.1) Nom, adresses et points de contact :

MAIRIE DE DIJON

A l'attention de M. le maire Direction des marchés publics 1 rue Sainte-Anne (Site Dumas) BP 1810, F - 21038 Dijon cedex Tél. +33 03 80 74 51 72 - Fax. +33 03 80 74 52 82

Adresse auprès de laquelle les informations complémentaires peuvent être obtenues : Mairie de Dijon. Contact : Direction des marchés publics et de l'environnement (renseignements d'ordre technique), à l'attention de Mlle EBERHART, BP 1810 - 21038 Dijon cedex, tél. +33 03 80 74 51 55

1.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité principale(s) : Collectivité territoriale. Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Section II : Objet du marché :

1.1) Description 1.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : PRESTATIONS DE DESHERBAGE

1.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services

1.1.3) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services

1.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

1.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Appel d'offre.

1.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 77312100

1.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics : 146021 : Oui

1.1.8) Division en lots : Oui. Il convient de soumettre nos offres pour : Un ou plusieurs lots.

1.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

1.2) Quantité ou étendue du marché

1.2.1) Quantité ou étendue globale : Le marché fait l'objet de trois lots qui seront traités par marchés séparés. Marché à lots de commande avec montant maximum annuel TTC, sans montant minimum.

1.2.2) Options : Oui

Description de ces options : Au sens européen, c'est à dire avenants ou marchés complémentaires : Oui. Dans le cadre de cette consultation, la ville de Dijon s'autorise à passer des avenants ou des marchés complémentaires en cas de nécessité.

Le marché est valable un an à compter de sa date de notification. Il sera renouvelable par tacite reconduction, pour trois périodes d'un an, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. Nombre de reconductions éventuelles : 3

1.2.3) Date du marché ou délai d'exécution

Date du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la date d'attribution du contrat

Informations sur les lots :

Lot n° 1 Intitulé : 1) Description succincte : Désherbage thermique 2) Classification CPV : 77312100 3) Quantité ou étendue : Montant maximum annuel : 150.000,00 euros) TTC.

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 2 Intitulé : 1) Description succincte : Désherbage chimique 2) Classification CPV : 77312100 3) Quantité ou étendue : Montant maximum annuel : 100.000,00 euros) TTC.

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 3 Intitulé : 1) Description succincte : Fouchage 2) Classification CPV : 77312100

Public notice for 'B-Développement' services, including contact information for Thierry CORNUJ and services offered.

Advertisement for 'B-Développement' services, featuring the slogan 'vous emmène explorer le patrimoine Bourguignon'.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le : 20 Mars 2012



LE BIEN PUBLIC

Edition du mercredi 15 février 2012

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MAI 2012



Annonces officielles

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

COMMUNE DE CORCELLES-LES-MONTS

Par délibération du 15 décembre 2011, le conseil municipal a adopté le droit de préemption sur les zones urbaines du nouveau plan local d'urbanisme.

COMMUNE DE SAVIGNY-SOUS-MALAIN

AVIS DE MISE A ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'article du Règlement du maire de Savigny-sous-Malain du 9 janvier 2012, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 22 jours du 27 janvier 2012 au 27 février 2012 inclus.

Mme Chantal DUBREUIL, auxiliaire des fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé: Un cotier sera exposé à la mairie de Savigny-sous-Malain aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'avisable de l'enquêteur par écrit au commissaire enquêteur, mairie de Savigny-sous-Malain, lequel les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Savigny-sous-Malain les: Vendredi 27 janvier 2012 de 9 h 00 à 12 h 00 Samedi 18 février 2012 de 9 h 00 à 12 h 00 Lundi 27 février de 13 h 30 à 15 h 30

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

RECTIFICATIF A L'ANNONCE N° 255777 PARUE LE 23.01.2012

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE

VILLE DE DIJON

FONTAINE D'OUCHE - QUAI DES CARRIERES BLANCHES

Dans le cadre de la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC), contrairement à ce qui a été indiqué dans l'annonce du 28 janvier 2012, l'opération publique se déroulera non pas du 5 février au 7 mars mais du 5 février au 5 mars 2012.

Cette-ci présente le projet d'aménagement de quoi des Carrieres Blanches situé le long des berges du canal de Bourgogne au débouché Nord-Ouest du quartier de la Fontaine d'Ouche.

Cette exposition ainsi que l'étude d'impact sont consultables à la mairie annexée de la Fontaine d'Ouche du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Exceptionnellement le lundi 6 février l'exposition n'est consultable qu'à partir de 19 h 30.

A cette occasion, un cahier des observations est mis à la disposition du public.

JUDICIAIRES ET LÉGALES - DIVERS

L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

met en vente 3 véhicules usagers 2 places avec CT OK 54-678-YG - PEUGEOT 105, mise en service le 12/05/1998, 126.222 km, prix minimum de vente à 500 €

OFFICE NATIONAL DES FORETS, agence Bourgogne Est service affaires générales, 11 C. rue René Coty, 21000 Dijon, 21060

Procédure formalisée



AVIS DE MARCHÉ

Section I: Pouvoir adjudicateur

Maire de Dijon

Adresse après de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Mairie de Dijon, Contact: Direction des marchés publics

Adresse après de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires le cas échéant des documents relatifs à un dossier consultable et un système d'acquisition électronique peuvent être obtenus: Mairie de Dijon, Contact: Direction des marchés publics

MARCHÉS PUBLICS

Procédure adaptée

AVIS D'APTEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Désignation et adresse de pouvoir adjudicateur:

ORVITIS 17, boulevard Voltaire BP n° 20104 - 21001 Dijon cedex 08

Tél. 03.80.221.000 - Fax. 03.80.38.005

2. Objet du marché:

REHABILITATION D'UN BATIMENT DE 4 LOGEMENTS A MERCEUL 24 RUE DU BOURG.

3. Mode de passation: Procédure adaptée article 28-15 du code de marchés publics.

4. Renseignements relatifs aux lots:

Lot n° 1: Terrassement - V.R.S.

Lot n° 2: Démolition - Magasinerie

Lot n° 3: Revêtement de façades

Lot n° 4: Charpente - Couverture - Dossiers bois

Lot n° 5: Menuiserie extérieure bois - Sanitaires

Lot n° 6: Menuiserie intérieure

Lot n° 7: Doublage - Cloisons - Plafonds - Isolation

Lot n° 8: Revêtement de sol - Faïences

Lot n° 9: Revêtement - Revêtement muroux

Lot n° 10: Électricité

Lot n° 11: Plomberie - Sanitaire

Lot n° 12: Chauffage - V.M.C.

Lot n° 13: Désamiantage

5. Désignation du marché: Le marché peut être financé en application des articles 104 et suivants du code des marchés publics.

6. Critères de jugement:

Critères hiérarchisés de sélection des candidats:

1. Moyens humains et financiers du candidat

2. Références pour des prestations de même nature et de même importance

3. Qualification de l'entreprise pour les candidatures au lot n° 13 (désamiantage).

Critères pondérés de jugement des offres:

- Prix: 70 %

- Valeur technique de l'offre: 30 % au vu du mémoire technique remis dans les éléments annexés sans détailler dans le règlement de consultation.

7. Modalités de conclusion du dossier de consultation: Le dossier de consultation sera envoyé après demande par télécopie (03.80.38.005), par le site www.orvitis.fr ou par courrier à la même adresse qu'au point 1, ou sera remis contre récépissé à la même adresse bureau 315.

8. Date et heures limites de réception des offres: Lundi 27 février 2012 à 12 heures

9. Renseignements:

Renseignements techniques: Service Investissement, tél. 03.80.221.000, fax. 03.80.38.005 ou mailto: d'oeuvre: Thierry CORVEL, tél. 03.80.63.00.88, fax. 03.80.58.24.87

Renseignements administratifs: Service marchés publics, tél. 03.80.38.00.00, fax. 03.80.38.00.05

10. Date d'envoi de l'avis à la publication: Jeudi 26 janvier 2012.

FOUR TOQUES VOS ANNONCES OFFICIELLES. Le plus grand choix de la région.

D-Decoverte vous emmène explorer le patrimoine Bourguignon.

Procédure formalisée

AVIS DE MARCHÉ

Section I: Pouvoir adjudicateur

Mairie de Dijon

Adresse après de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Mairie de Dijon, Contact: Direction des marchés publics

Adresse après de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires le cas échéant des documents relatifs à un dossier consultable et un système d'acquisition électronique peuvent être obtenus: Mairie de Dijon, Contact: Direction des marchés publics

1.2) Type de pouvoir adjudicateur et activités principales: Collectivité territoriale: Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: Non

Section II: Objet du marché:

II.1) Désignation

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur: PRESTATIONS DE DÉSHERBAGE

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services: Services.

Catégorie de services: 27

Lieu principal de prestation: Dijon.

II.1.3) C'est-à-dire: La mise en place d'un accord cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre: Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Préférence au vu des marchés à conclure: Il s'agit d'un accord cadre au sens européen.

II.1.5) Désignation succincte du marché ou de l'achat / des achats: Appel d'offres.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics): 77312100

II.1.7) Identité couvert par l'accord sur les marchés publics (AAP): Oui

II.1.8) Division en lots: Oui. Il convient de soumettre des offres pour: Un ou plusieurs lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération: Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale: Le marché fait l'objet de trois lots qui seront traités par marchés séparés. Marché à borne de commande avec montant maximum annuel TTC, sans minimum.

II.2.2) Options: Oui

Caractéristiques des options: Au sens européen, il s'agit d'options sur les marchés complémentaires: Oui. Dans le cadre de cette consultation, la ville de Dijon s'autorise à passer des avenants ou des marchés complémentaires en cas de nécessité.

Le marché est valable un an à compter du jour de notification. Il sera renouvelable par tacite reconduction, pour trois périodes d'un an, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

Nombre de reconductions possibles: 3

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Durée du marché ou délai d'exécution: 12 mois à compter de la date d'attribution du contrat

Informations sur les lots:

Lot n° 1

Intitulé:

1) Description succincte: Désherbage mécanique

2) Classification CPV: 77312100

3) Quantités ou étendue: Montant maximum annuel: 100.000,00 euros(TTC)

4) Indications quant à une autre durée de marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 2

Intitulé:

1) Description succincte: Désherbage chimique

2) Classification CPV: 77312100

3) Quantités ou étendue: Montant maximum annuel: 100.000,00 euros(TTC)

4) Indications quant à une autre durée de marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot n° 3

Intitulé:

1) Description succincte: Fourniture

2) Classification CPV: 77312100

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

20 MARS 2012



CONCERTATION PRÉALABLE

FONTAINE D'OUICHE QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES

LA VILLE DE DIJON OUVRE LA CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES

Des bulletins
de libre expression
et un cahier d'observations
sont mis à disposition,
exprimez-vous !

Du lundi 6 février 2012
au lundi 5 mars 2012
Mairie annexe de la Fontaine d'Ouche
Horaires de l'exposition
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 MARS 2012



Dijon, ville durable



CONCERTATION PRÉALABLE

FONTAINE D'OUCHÉ QUAI DES CARRIÈRES BLANCHES

BILAN DE LA CONCERTATION

OBSERVATIONS ÉMISES LORS DE L'EXPOSITION DU 6 FEVRIER AU 5 MARS 2012

SUPPORT UTILISE	N°	DATE	COORDONNÉES	OBSERVATIONS	RÉPONSES
Bulletin d'expression	1	27/02/12	F. CERMELI Retraitée Avenue du LAC	<p>Le détournement par l'avenue du Lac ou Bachelard : combien de véhicules/heure vont passer au milieu du quartier au lieu de le longer au bord du canal ?</p> <p>Les habitants des îlots Alsace, Berry etc. vont être ravie d'avoir des maisons entre eux et le canal.</p> <p>Sur le papier ça a l'air idyllique, vivement les promenades !</p> <p>Pas remarqué de dates, à quand le début des travaux ?</p>	<p>Les études de circulation réalisées par la Ville font état d'un trafic de 2400 véhicules/jour (2008) sur le quai des Carrières Blanches. Grâce à une signalétique et des aménagements adaptés, ce trafic sera reporté de façon préférentielle sur le boulevard Bachelard largement dimensionné pour supporter ce report, et cela dans le but de préserver l'avenue du Lac du trafic de transit.</p> <p>Les emplacements et les hauteurs des nouveaux logements projetés le long du canal ont été pensés afin de préserver les vues des logements existants.</p> <p>Les travaux devraient débuter fin d'année 2012.</p>

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

20/02/2012

